



## Vente entre particuliers (garantie, protection des données)

Par **bzhlo**, le **23/01/2013** à **17:44**

Bonjour,

Rapide explication de la situation :

J'ai vendu des meubles La redoute dont 1 machine à laver en très bon état (pas de pb sur ce point) à la personne qui a repris la location de mon appartement.

Pour la machine, je lui ai fourni facture et garantie, par contre, je ne savais pas que les meubles bénéficiaient d'une garantie de 5 ans et je n'ai fourni à l'acheteur aucun papier pour ces meubles.

2 mois après, cette personne asans m'en informer, à contacter directement La Redoute en donnant mes coordonnées pour récupérer les factures à mon nom et commander des pièces avec mon n° client. Conséquence : Je n'avais plus accès à mon compte, tout était à son nom (adresse postale, email, tél).

1/ Je m'interroge sur le manque de sécurité chez La Redoute. N'importe qui peut appeler et s'approprier le compte d'une autre personne!

2/ Concernant l'acheteur, un acte de vente a été signé mais sur lequel nous n'avons absolument pas abordé la question des garanties. Pour moi, il a acheté les meubles en l'état et je ne lui dois plus rien.

J'aimerais vivement avoir votre avis sur les 2 points cités ci-dessus.

En vous remerciant.